



Recyclage
du foncier dégradé :
Enjeu sociétal !

Visions convergentes :
**de la friche
à l'éco-quartier**

Appel à communications

date limite de candidature : 29 mai 2019

www.webs-event.com

15 & 16 octobre 2019
Liège - Belgique

Une organisation



World Event Business Solutions



Au regard des enjeux démographiques de nos sociétés, et en total accord avec les principes fondamentaux de l'économie circulaire, les sites pollués et les terrains en friche sont dorénavant considérés comme étant des réserves foncières vouées à être réhabilitées et valorisées.

Eu égard à la dynamique de développement que connaissent les métropoles, afin d'éviter de continuer le mitage des territoires à vocation agricole ou naturelle, et afin de recentrer la ville sur la ville, ces sites, malgré leur passif et leurs spécificités, constituent dorénavant des sources d'opportunités notamment pour les acteurs qui connaissent les risques et qui maîtrisent les techniques adaptées aux contraintes et aux multiples défis inhérents à la caractérisation, à la gestion et à la requalification de ces sites, que nos collègues anglo-saxons nomment « brownfields ».

Actuellement, ces derniers ne représentent plus exclusivement des centres de coûts, mais deviennent des facteurs clés du développement territorial. Leurs caractéristiques spécifiques imposent cependant la mobilisation - et cela le plus amont possible / dès les premières phases de réflexion de tout projet - de nombreuses compétences tant au niveau urbanistique, archi-

tectural, géotechnique, géologique-hydrogéologique, environnemental, sanitaire et financier, qu'au niveau juridique et politique, et également en termes de communication et de concertation.

Face à cette complexité, et sous l'impulsion européenne actuelle en matière de développement durable et d'aménagement territorial, les nouvelles approches définies pour la régénération des sites pollués et des friches tendent aujourd'hui à adopter de nouvelles stratégies concertées, et à rejeter les visions cloisonnées.

L'encouragement des démarches centrées sur le dialogue, la transversalité et les synergies entre tous les acteurs, y compris la société civile, est clairement dans l'air du temps.

Que ce soit à l'échelle du site ou celle du territoire, si vous estimez pouvoir présenter une contribution illustrant par l'exemple les enjeux et les intérêts de visions convergentes dans l'élaboration de projets de reconversion de terrain à passif, et cela au niveau local (thème 1 : échelle du site, détaillé ci-contre) ou territorial (thème 2), nous vous invitons à nous communiquer votre marque d'intérêt en vue d'une participation en tant qu'orateur.

Les thèmes

01 Thème 1 : Visions convergentes des acteurs à l'échelle du projet (site)

- A) Approches intégrées et concertées dans la gestion des sols, en particulier, dans l'élaboration des plans d'aménagement et plans d'assainissement/dépollution des sols
- B) La définition des fonctions nouvelles du sol, la conciliation des intérêts privés et publics et les démarches participatives (propriétaires, associations citoyennes) dans la dynamique des projets : techniques, démarches-modèles, retours d'expériences
- C) Intégration des composantes écologiques et paysagères dans les projets de reconversion de sites pollués et de friches
- D) Intégration de critères de durabilité dans la conception des projets de re-développement et plan d'assainissement/dépollution des sols
- E) L'approche « zéro sortie déchet » sur les chantiers de dépollution et de réhabilitation de fonciers dégradés
- F) Evaluation de la faisabilité économique et gestion des risques financiers associés aux incertitudes résiduelles sur la pollution des sols
- G) L'économie circulaire dans la gestion des sites pollués et des friches
- H) L'utilisation des « big data », « cloud », de l'intelligence artificielle, des bases de données et des BIM, RIM et du SIG dans le développement des brownfields
- I) Améliorer la perception d'un projet de réhabilitation auprès des riverains

02 Thème 2 : Visions convergentes des acteurs à l'échelle territoriale : ville, communes, et politiques régionales ou nationales

- A) Mise en évidence de techniques, démarches-modèles, expériences et « contre-expériences » pour favoriser la réintégration, au sein du tissu urbain, d'activités et de logements sur des terrains réputés à passif historique
- B) Présentation de diverses sources d'inventaires des friches, les méthodologies d'appréciation de leur potentiel de reconversion et principes d'intégration de ces données dans les plans de développement territoriaux
- C) Développement de leviers financiers et juridiques innovants pour favoriser les projets de reconversion
- D) Mise en perspective de visions transversales, interrégionales et internationales sur l'approche brownfield
- E) Comment communiquer sur les risques sanitaires auprès des futurs occupants de sites réhabilités ?
- F) Jusqu'à quel niveau les risques sanitaires et environnementaux sont-ils acceptables en vue de dynamiser et de faciliter le développement de brownfields



Merci de compléter ce formulaire
et de le retourner par la poste, ou par courrier électronique à :

Webs Event : 18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08 - Formulaire en ligne sur : www.webs-event.com
Informations : contact@webs-event.com

Nom.....Prénom.....
Société.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Pays.....Fonction.....
Tél.Fax.....
E-mail (obligatoire).....

Je souhaite présenter une communication orale
Thèmes choisis (à spécifier obligatoirement) :

01 Thème 1 : Visions convergentes des acteurs à l'échelle du projet (site)

- A)** Approches intégrées et concertées dans la gestion des sols, en particulier, dans l'élaboration des plans d'aménagement et plans d'assainissement/dépollution des sols
- B)** La définition des fonctions nouvelles du sol, la conciliation des intérêts privés et publics et les démarches participatives (propriétaires, associations citoyennes) dans la dynamique des projets : techniques, démarches-modèles, retours d'expériences
- C)** Intégration des composantes écologiques et paysagères dans les projets de reconversion de sites pollués et de friches

D) Intégration de critères de durabilité dans la conception des projets de re-développement et plan d'assainissement/dépollution des sols

E) L'approche « zéro sortie déchet » sur les chantiers de dépollution et de réhabilitation de fonciers dégradés

F) Evaluation de la faisabilité économique et gestion des risques financiers associés aux incertitudes résiduelles sur la pollution des sols

G) L'économie circulaire dans la gestion des sites pollués et des friches

H) L'utilisation des « big data », « cloud », de l'intelligence artificielle, des bases de données et des BIM, RIM et du SIG dans le développement des brownfields

I) Améliorer la perception d'un projet de réhabilitation auprès des riverains

02 Thème 2 : Visions convergentes des acteurs à l'échelle territoriale : ville, communes, et politiques régionales ou nationales

A) Mise en évidence de techniques, démarches-modèles, expériences et « contre-expériences » pour favoriser la réintégration, au sein du tissu urbain, d'activités et de logements sur des terrains réputés à passif historique

B) Présentation de diverses sources d'inventaires des friches, les méthodologies d'appréciation de leur potentiel de reconversion et principes d'intégration de ces données dans les plans de développement territoriaux

C) Développement de leviers financiers et juridiques innovants pour favoriser les projets de reconversion

D) Mise en perspective de visions transversales, interrégionales et internationales sur l'approche brownfield

E) Comment communiquer sur les risques sanitaires auprès des futurs occupants de sites réhabilités ?

F) Jusqu'à quel niveau les risques sanitaires et environnementaux sont-ils acceptables en vue de dynamiser et de faciliter le développement de brownfields

Intitulé de l'exposé :

(pour être prise en compte, toute candidature devra obligatoirement être accompagnée d'un résumé d'une demi-page à deux pages maximum)

Intervenants :

- Villes et Autorités publiques (collectivités, administrations, politiques)
- Architectes / Urbanistes / Aménageurs / Promoteurs / Paysagistes
- Sociétés (participations citoyennes à la définition des solutions et aspects communication)
- Experts sol (bureaux d'études) / Assainissement
- Juristes, Notaires